



Juristes pour l'Enfance défend et protège les besoins et les droits fondamentaux des enfants, à travers des actions en justice et auprès des décideurs politiques et de l'opinion publique.

OUI, JE SOUTIENS JURISTES POUR L'ENFANCE

Pour un don déductible de l'IR ou de l'IS, je fais un don de :€

Par chèque à l'ordre de "Juristes pour l'enfance", 23 rue Royale - 69001 Lyon

Par virement bancaire doublé d'un e-mail à contact@juristespourlenfance.com

ETABLISSEMENT 20041	GUICHET 01007	N° COMPTE 1596472 U 038	CLE RIB 44	LYON CENTRE FINANCIER 166 av. Jean Jaurès, 69900 Lyon cedex 20			
FR11	2004	1010	0715	9647	2U03	844	PSSTFRPPLYO

Pour un don déductible de l'IFI, je fais un don de :€

Par chèque à l'ordre de "Fondation Saint-Irénée - Juristes pour l'enfance",
adressé à la Fondation Saint Irénée, 6 av. Adolphe Max, 69005 Lyon

Par virement bancaire en mentionnant dans l'ordre de virement "affectation JPE",
doublé d'un e-mail à contact@juristespourlenfance.com et à don@fondationsaintirenee.org

ETABLISSEMENT 30003	GUICHET 01200	N° COMPTE 00037262082	CLE RIB 37	SG LYON REPUBLIQUE (01200) 6 rue de la République, 69206 Lyon			
FR76	3000	3012	0000	0372	6208	237	SOGEFRPP

Par internet : <https://www.fondationsaintirenee.org/projets/juristes-pour-lenfance/>

MES COORDONNÉES

Civilité : Société ou Entreprise :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Téléphone :

Email : *Votre reçu fiscal vous sera adressé par mail.*

UN GRAND MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

VOTRE AVANTAGE FISCAL

- **66 % de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu (IR)** dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (art.220 CGI).
- **75% de votre don est déductible de votre impôt sur la fortune immobilière (IFI)** dans la limite de 50 000 € par an et par redevable (art. 978 CGI).
- Le don de **vostra entreprise ou de votre société ouvre droit à réduction d'impôt sur le revenu ou sur les sociétés** à hauteur de 60% de son montant (art.238 bis CGI).

CONTACT : Juristes pour l'enfance - 23 rue Royale 69001 Lyon - contact@juristespourlenfance.com

L'association Juristes pour l'enfance est particulièrement respectueuse de vos données. Vos données sont destinées aux équipes internes de l'association et à ses tiers mandatés à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel à votre générosité. Vos données ne sont ni commercialisées, ni échangées avec d'autres organisations et sont conservées pendant la durée strictement nécessaire. Conformément à la loi informatique et libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'opposition à l'utilisation de vos données personnelles ainsi que d'un droit d'accès, de modification, de limitation et d'effacement. Pour cela il vous suffit de contacter l'association (contact@juristespourlenfance.com). Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.